

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PRLA102T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais: enseignement fondamentaux

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. Marin

SESSION 1 PRESENTIEL

SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue	1h	25%
2	Version - Initiation thème	1h	25%
3	Civilisation du Brésil	1h	25%
4	Civilisation du Portugal	1h	25%
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue	1h	25%
2	Version-Initiation thème	1h	25%
3	Civilisation du Brésil	1h	25%
4	Civilisation du Portugal	1h	25%
5			

Contrôle terminal

Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue	1h	25%
2	Version-Initiation thème	1h	25%
3	Civilisation du Brésil	1h	25%
4	Civilisation du Portugal	1h	25%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- *Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

Report des notes supérieures ou égales à 10

5

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE ____ | ____ | ____ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE ____ | ____ | ____

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

UFR LLCE

 Département DLE
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PRLA106T

 INTITULÉ DE L'UE : Renforcement portugais

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : Georgia Marin
SESSION 1 PRESENTIEL
SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff. 3
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h	
2			
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	Coeff. 3
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h	
2			
3			
4			
5			

Contrôle terminal
Informations complémentaires

Épreuve		Durée	Coeff. 3
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h	
2			
3			
4			
5			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- *Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

Report des notes supérieures ou égales à 10

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE ____ | ____ | ____ **VOTE DU CONSEIL D'UFR LE** ____ | ____ | ____

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

UFR **LLCE**

 Département **DLE Section de Portugais**
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **PRLA108T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Méthodologie Langue B**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Flavia Barbosa**
SESSION 1 PRESENTIEL
SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Méthodologie Dossier écrit. Langue FR		100%
2			
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Méthodologie Dossier écrit. Langue FR		100%
2			
3			
4			
5			

Contrôle terminal
Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Méthodologie Dossier écrit. Langue FR		100%
2			
3			
4			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- *Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

5

*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

Report des notes supérieures ou égales à 10

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE ____ | ____ | ____ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE ____ | ____ | ____

UFR **LLCE**

 Département **DLE - Section de Portugais**
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **PRLA202T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Enseignements fondamentaux portugais**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **G. Marin**
SESSION 1 PRESENTIEL
SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1h	20%
2	Civilisation du Brésil Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT/FR	1h	20%
3	Civilisation du Portugal Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT/FR	1h	20%
4	Thème Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1h	20%
5	Version Épreuve écrite. DST sans document. Langue FR	1h	20%

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1h	20%
2	Civilisation du Brésil Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT/FR	1h	20%
3	Civilisation du Portugal Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT/FR	1h	20%
4	Thème Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1h	20%
5	Version Épreuve écrite. DST sans document. Langue FR	1h	20%

Contrôle terminal
Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1h	20%
2	Civilisation du Brésil Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT/FR	1h	20%
3	Civilisation du Portugal Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT/FR	1h	20%
4	Thème Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1h	20%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- *Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

5	Version	Épreuve écrite. DST sans document. Langue FR	1h	20%
---	---------	--	----	-----

Report des notes supérieures ou égales à 10

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE ____ | ____ | ____ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE ____ | ____ | ____

UFR **LLCE**

 Département **DLE**
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **PRLA206T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Renforcement portugais**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Georgia Marin**
SESSION 1 PRESENTIEL
SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Renforcement portugais	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1 h	100%
2				
3				
4				
5				

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Renforcement portugais	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1 h	100%
2				
3				
4				
5				

Contrôle terminal
Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Renforcement portugais	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1 h	100%
2				
3				
4				
5				

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- *Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

Report des notes supérieures ou égales à 10

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

UFR LLCE

 Département DLE - Section de Portugais
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PRLA302T

 INTITULÉ DE L'UE : Langue et civilisation portugaise

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : E. de Maupeou
SESSION 1 PRESENTIEL
SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu
Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
2	Civilisation du Brésil	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
3	Civilisation du Portugal	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
4	Thème	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
5	Version	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue FR	1h	20%

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
2	Civilisation du Brésil	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
3	Civilisation du Portugal	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
4	Thème	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
5	Version	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue FR	1h	20%

Contrôle terminal
Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
2	Civilisation du Brésil	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
3	Civilisation du Portugal	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%
4	Thème	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	20%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- *Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

5	Version	Épreuve écrite: un DST sans document. Langue FR	1h	20%
---	---------	---	----	-----

Report des notes supérieures ou égales à 10

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE ____ | ____ | ____

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE ____ | ____ | ____

UFR LLCE

 Département DLE - Section de Portugais

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PRLA402T

 INTITULÉ DE L'UE : Langue et civilisation portugaise

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. Marin

SESSION 1 PRESENTIEL

SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue	Épreuve orale. Langue PT	1h 20%
2	Civilisation du Brésil	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%
3	Civilisation du Portugal	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%
4	Thème	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%
5	Version	Épreuve écrite: DST sans document. Langue FR	1h 20%

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue	Épreuve orale. Langue PT	1h 20%
2	Civilisation du Brésil	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%
3	Civilisation du Portugal	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%
4	Thème	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%
5	Version	Épreuve écrite: DST sans document. Langue FR	1h 20%

Contrôle terminal

Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue	Épreuve orale. Langue PT	1h 20%
2	Civilisation du Brésil	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%
3	Civilisation du Portugal	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%
4	Thème	Épreuve écrite: DST sans document. Langue PT	1h 20%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- *Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- *Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

5	Version	Épreuve écrite: DST sans document. Langue FR	1h	20%
---	---------	--	----	-----

Report des notes supérieures ou égales à 10

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE ____ | ____ | ____ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE ____ | ____ | ____

UFR **LLCE**

 Département **DLE - Section de Portugais**
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **PRLA502T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Langue et civilisation portugaise**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **E. de Maupeou**
SESSION 1 PRESENTIEL
SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation du Brésil	Contrôle continu intégral. Langue PT	1/6
2	Civilisation du Portugal	Contrôle continu intégral. Langue PT	1/6
3	Traduction orale	Contrôle continu intégral. Langue PT/FR	1/6
4	Thème	Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1h 1/6
5	Version	Épreuve écrite. DST sans document. Langue FR	1h 1/6
6	Société et économie dans les médias lusophones	Épreuve orale. Langue PT	20 min 1/6

Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation du Brésil	Épreuve orale; Langue PT	20 min 1/6
2	Civilisation du Portugal	Épreuve orale; Langue PT	20 min 1/6
3	Traduction orale	Épreuve orale. Langue PT	20 min 1/6
4	Thème	Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1 h 1/6
5	Version	Épreuve écrite. DST sans document. Langue FR	1 h 1/6
6	Société et économie dans les médias lusophones	Épreuve orale. Langue PT	20 min 1/6

Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation du Brésil	Épreuve orale. Langue PT	20 min 1/6
2	Civilisation du Portugal	Épreuve orale. Langue PT	20 min 1/6
3	Traduction orale	Épreuve orale. Langue PT	20 min 1/6
4	Thème	Épreuve écrite. Langue PT	1 h 1/6
5	Version	Épreuve écrite. Langue FR	1 h 1/6
6	Société et économie dans les médias lusophones	Épreuve orale. Langue PT	20 min 1/6

Informations complémentaires

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte

(.docx, .doc, .odt)

*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

Report des notes supérieures ou égales à 10

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10.

--	--	--	--

Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE ____ | ____ | ____ **VOTE DU CONSEIL D'UFR LE** ____ | ____ | ____

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

UFR **LLCE**

 Département **DLE**
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : **PRLA602T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Langue et civilisation portugaises**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **E. de Maupeou**
SESSION 1 PRESENTIEL
Contrôle continu

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Brésil	Épreuve orale. Langue PT	20 min	1/6
2	Civilisation du Portugal	Épreuve orale. Langue PT	20 min	1/6
3	Traduction orale	Contrôle continu intégral. Langue PT/FR	20 min	1/6
4	Thème	Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1 h	1/6
5	Version	Épreuve écrite. DST sans document. Langue FR	1 h	1/6
6	Société et économie dans les médias lusophones	Contrôle continu intégral. Langue PT/FR		1/6

Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Brésil	Épreuve orale. Langue PT	20 min	1/6
2	Civilisation du Portugal	Épreuve orale. Langue PT	20 min	1/6
3	Traduction orale	Contrôle continu intégral. Langue PT/FR	20 min	1/6
4	Thème	Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1 h	1/6
5	Version	Épreuve écrite. DST sans document. Langue FR	1 h	1/6

SESSION 2 PRESENTIEL
(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)
Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Brésil	Épreuve orale. Langue PT	20 min	1/6
2	Civilisation du Portugal	Épreuve orale. Langue PT	20 min	1/6
3	Traduction orale	Contrôle continu intégral. Langue PT/FR	20 min	1/6
4	Thème	Épreuve écrite. DST sans document. Langue PT	1 h	1/6
5	Version	Épreuve écrite. DST sans document. Langue FR	1 h	1/6
6	Société et économie dans les médias lusophones	Épreuve orale. Langue PT/FR	20 min	1/6

Informations complémentaires

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

En cas de passage en distanciel => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte

(.docx, .doc, .odt)

*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

Report des notes supérieures ou égales à 10

6 Société et économie dans les médias lusophones	Épreuve orale. Langue PT/FR	20 min	1/6
---	-----------------------------	--------	-----

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE ____ | ____ | ____ **VOTE DU CONSEIL D'UFR LE** ____ | ____ | ____
